

Commerce de gros / interentreprises d'habillement - Grand-Nord-Est
Entreprises incluses dans le rapport (2025/1403)

- AFFIKI
- ALLETTO-LION
- ALLROUNDER
- AMC
- ASTER MOD
- AUDIN
- BLANC DU NIL
- C2B INTERNATIONAL
- CALAIS 3
- COLUMBIA SPORTSWEAR EUROPE
- DES PETITS HAUTS
- DIFAC
- DIRAMODE
- DUTEXDOR
- FLI - FASHION LINK INTERNATIONAL
- GAB FRANCE RETAIL
- GUY DE BERAC
- HARRIS WILSON TEXTILES
- HUMMEL FRANCE
- KID - KIABI INTERNATIONAL DEVELOPMENT
- LCS INTERNATIONAL
- LEBON PROTECTION INDUSTRIELLE
- LES CREATIONS LTN
- MTM CONCEPT
- NOUVELLE R
- PMC LINGERIE
- R BRAND FRANCE
- RLF APPRO
- ROYAL VELO FRANCE
- SAHINLER
- SOLAYTEX
- SP FASHION FRANCE
- TEXTILOT
- V2D CREATION
- WURTH MODYF FRANCE

Commerce de gros / interentreprises d'habillement - Grand-Nord-Est
Bon de commande (2025/1403)

Je commande un exemplaire de ce rapport comprenant les fiches des 35 entreprises. Règlement à réception de l'étude et de la facture. Le support clé USB est fourni avec la mise à jour internet activée jusqu'à fin août 2026.

- | | | |
|--|---------------------------|---------------------------|
| <input type="checkbox"/> support papier | 225 € HT | |
| <input type="checkbox"/> support PDF | 225 € HT | adresse e-mail impérative |
| <input type="checkbox"/> support clé USB | 325 € HT | |
| <input type="checkbox"/> papier et clé USB | 550 € 440 € HT | remise de 20% |

Société
A l'attention de
Adresse
CP et ville

Tampon ou signature

A retourner à **La Loupe Financière** par courrier, par mail ou par fax – mail **LLF@LLF.FR** – fax **+33 4 76 99 93 92**

Tout rapport commandé sera livré accompagné d'une facture correspondante (TVA par autoliquidation). Les frais de port sont compris dans les tarifs ci-dessus. Bien que toutes précautions possibles soient prises pour s'assurer de l'exactitude des informations contenues dans ce rapport, il est possible que des erreurs ou omissions soient présentes. Du fait que les données ne peuvent être vérifiées, La Loupe Financière décline toute responsabilité quant à ces erreurs ou omissions. En tous les cas, il ne saurait être réclamé ni obtenu autre chose que le remboursement du coût d'acquisition du présent rapport. [†2]